

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Table with 4 columns: Pays, Fr., S., C. for 1, 3, 6, 12 months.

Tous les bureaux de poste se chargent de recevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 cent.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Fribourg
PRIX DES ANNONCES

Nouvelles du jour

Engagements locaux sur le front franco-anglais.
La réforme électorale en Prusse.

Des engagements se sont produits pendant les deux dernières journées au sud d'Ypres, au nord d'Albert et à l'ouest de Lassigny.

Il fait un temps déplorable au sud des Alpes depuis plusieurs semaines. La pluie ne cesse pas de tomber.

D'après les journaux italiens, le général Pflanzer Ballin aurait dit dernièrement à un journaliste de Prague: « Nous voulons descendre dans la plaine italienne, mais les montagnes sont encore couvertes de neige; nous courrions pour le moment trop de risques. Il faut attendre la fin du mois de mai. »

Dans la Victoire, M. Gustave Hervé mène une vive campagne en faveur de l'intervention du Japon en Sibérie pour donner du cœur aux éléments qui, en Russie, entendent ruiner le traité de paix de Brest-Litovsk.

M. Gustave Hervé ne craint pas d'affirmer que les ambassadeurs de l'Entente à Pétrograd flirtent avec Lénine et Trozky et racontent sans rire à leurs gouvernements respectifs qu'il faudrait aider Lénine et Trozky, par le argent, à reconstituer une armée qui marcherait contre les Allemands.

Les propositions que le Centre catholique prussien avait formulées au sujet de la réforme électorale ont été rejetées par tous les autres partis.

Le cardinal secrétaire d'Etat a demandé au primat d'Irlande un rapport sur la situation créée par la décision du gouvernement britannique d'étendre aux Irlandais le service militaire obligatoire.

thologique ont été refusées, avons-nous dit, par tous les autres députés de la Chambre. Cependant, les conservateurs protestants et les nationaux-libéraux marchent ordinairement d'accord avec les catholiques dans les questions religieuses.

La réforme électorale, repoussée en seconde lecture, doit faire l'objet d'un troisième débat la semaine prochaine.

Si le gouvernement ne veut pas accomplir sa conversion devant les députés, parce qu'il a prononcé des paroles trop péremptoires, il trouvera son chemin de Damas à la Chambre des seigneurs, qui est disposée à voter un projet acceptable, avec le correctif des garanties.

L'Osservatore romano déclare que le Saint-Siège a fait des démarches auprès de l'Allemagne, par l'intermédiaire d'un haut personnage, afin de faire suspendre la réquisition des cloches et des tuyaux d'orgue en Belgique et dans la région d'Elaples (Flandre française).

Le procès contre le marquis Sanfelice di Monteforte, accusé d'avoir tenu, au Cercle de la chasse, à Rome, des propos défaitistes, s'est terminé par un non-lieu.

La série des procès militaires continue, en Italie, contre des ecclésiastiques accusés de « défaitisme ».

Le cardinal secrétaire d'Etat a demandé au primat d'Irlande un rapport sur la situation créée par la décision du gouvernement britannique d'étendre aux Irlandais le service militaire obligatoire.

On sait que l'évêque irlandais approuve la résistance à cette loi contraire à la tradition du pays et opposée au droit des petites nations de disposer d'elles-mêmes.

L'Union économique italienne

Centre de fédérations économiques et professionnelles

Rome, 30 avril.

Quand on transporte dans l'observation sociale les habitudes d'esprit de la spéculation abstraite, on risque de s'étonner de voir certains projets, amoncelés plusieurs fois comme réalisés, sans cesse repris en sous-œuvre.

On considère comme des échecs et des fatonements infructueux ce qui n'est que le nécessaire recommencement de l'effort persévérant jusqu'au résultat désiré.

Depuis longtemps, on annonçait la constitution de grandes fédérations économiques au sein de l'Union économique; elles s'échouaient et paraissaient rester à l'état d'ébauche.

Mais, entre la constitution d'une fédération particulière, si importante fut-elle, et la transformation de l'Union économique tout entière en un centre de fédérations générales, la distance à franchir était considérable.

Elle a été enfin franchie. Lorsque le comte Zucchiotti fut nommé, voici quelque deux ans, président de l'Union économique, il se proposa un programme de travail de toutes ses forces à l'égard de cette évolution.

La « relation morale de l'Union économique pour 1917 » nous apprend à quel point il a tenu sa parole.

Il y avait déjà, en 1916, onze fédérations nationales constituées; on en comptait quinze à la fin de 1917 et deux en voie de constitution.

Il en est de toutes régionales. C'est en août dernier que se fonda, à Gênes, la fédération nationale de la mutualité et de la prévoyance, avec un premier groupe de mille institutions adhérentes.

Une puissante fédération des Unions agricoles s'est constituée sous la présidence de M. Bussetti, et rassemble déjà plus de deux cents unions agricoles.

Nous avons parlé plus haut de la fédération des caisses rurales. Il faut y joindre la fédération bancaire italienne (et « credito nazionale ») qui, en 1917, a porté de 34 à 38 le nombre des banques fédérées, avec près de 290 millions de dépôts.

Mais l'œuvre capitale de l'Union économique est la « confédération italienne des travailleurs », dont elle vient de publier les statuts.

On sait que, en Italie, il n'y avait, jusqu'ici, qu'une seule confédération générale du travail — qui se donnait volontiers comme la confédération générale du travail par antonomase, et qui, malgré son caractère essentiellement socialiste, avait obtenu des pouvoirs publics un véritable monopole.

Cependant, les catholiques, depuis quelques années, étaient entrés dans la voie syndicale avec un esprit remarquablement méthodique.

Mais il s'en faut que le Syndicat textile soit un résultat isolé. Nous voyons fonctionner la « Fédération nationale des employés et commis de négoce », l'« Union nationale des employés de l'Etat », la « Fédération nationale de l'agriculture », les « unions nationales de cigarières et vérificateurs de tabac », la « Fédération des ouvriers du bouton », la « Fédération bolonaise ». Le « syndicat national des ouvriers métallurgistes » a été créé récemment, en une branche où il semblait que le monopole socialiste était

indéclinable: il s'est formé, du premier coup, avec trois sections et 2000 membres; le « Syndicat national des cheminots », l'« Union nationale postégraphique » (des employés des postes, télégraphes et téléphones), font bonne figure à côté des autres fédérations syndicales.

Dans le monde agricole, trois grandes fédérations s'affirment vigoureusement: la « Fédération des petits propriétaires », celle des « Métaayers et fermiers », celle des « Travailleurs agricoles ».

L'« Union économique » a jugé avec raison qu'elle ne devait plus différer davantage la constitution d'une « Confédération italienne des travailleurs », rassemblant tous ces syndicats nationaux, unions nationales ou fédérations nationales. Elle s'y était préparée durant l'année dernière en donnant une forte impulsion à l'Institut des « Offices du travail » qui, à l'instar des Chaires du travail, mais dans un tout autre esprit, rassemble dans les centres importants les sections syndicales de professions diverses: réductions locales de la confédération nationale. Ces offices du travail passeront ainsi de 18 à 25 en 1917.

Les statuts de la « Confédération italienne des travailleurs » correspondent donc à une réalité. Elle a son conseil national, composé de deux délégués par chaque fédération ou syndicat national (3, quand l'organisation dépasse 5000 membres et d'un délégué par chaque Ligue ou Office du travail local comptant au moins 500 membres. Elle a sa commission exécutive, composée de six membres, élus par le conseil national, plus deux membres que ceux-ci choisissent eux-mêmes dans la ville qui est le siège de la confédération.

Déjà, il y a quelques années, le regretté docteur Chiar, dans sa remarquable leçon à la « Semaine sociale d'Assise », relevait, avec chiffres à l'appui, la marche régressive de la Confédération générale du travail socialiste et le progrès constant des organisations professionnelles suscitées par les catholiques. Maintenant que ceux-ci ont leur organisme central, attendons-nous à voir ce mouvement s'accroître. Ainsi en est-il advenu, en un autre ordre d'idées, pour la fédération des instituteurs et institutrices, la « Nicolo Tommaso »; ainsi, pour la fédération des sociétés de gymnastique; ainsi pour les boys-scouts catholiques (« esploratori cattolici »).

Sur le terrain professionnel comme sur le terrain de l'éducation, comme sur celui des œuvres de jeunesse, les catholiques apparaissent de plus en plus comme la grande force sociale de l'Italie. Et leur succès s'explique d'abord, sans doute, parce que, en somme, l'âme italienne est restée profondément chrétienne, mais aussi parce que les catholiques n'ont, en effet, par des vues de parti, la sincérité de leur effort dans aucune des sphères où leur dévouement crée un service public.

Il fallait souligner, comme une date historique, la constitution par l'« Union économique » de la Confédération italienne des travailleurs: elle sera, au lendemain de la guerre, un important facteur de la vie internationale.

G. Vanneufville.

Le D' Quide et M. Herron

Berlin, 11 mai.

La Gazette de l'Allemagne du Nord écrit: « Le Daily Mail s'occupe de nouveau de l'offensive de paix allemande... et donne des indications sur une prétendue visite du professeur D' Quide à l'Américain Herron, résident à Genève. Le professeur Quide aurait développé à ce dernier un programme d'entente à communiquer au président Wilson sur le mandat du chancelier de l'empire et de l'office des affaires étrangères. A l'égard de ces indications, nous sommes autorisés à constater que le professeur Quide n'a aucun mandat de quelque nature que ce soit, auprès de l'Américain sus-nommé, ni du chancelier de l'empire, ni de l'office des affaires étrangères. »

Nouvelles diverses

Le général anglais Maurice a été mis à la retraite et à la demi-solde.

A la Chambre des députés, à Budapest, le président du conseil Wekerle s'est présenté à la tête du nouveau cabinet et a fait une déclaration ministérielle annonçant une entente sur la question de la réforme électorale.

Le conseil fédéral allemand a décidé d'élever, en raison du renchérissement, l'indemnité aux députés du Reichstag de 3000 à 5000 marcs. — Le révolutionnaire russe Bourtzef réclame aux puissances de l'Entente du secours en faveur de la Russie; il affirme que, sauf les maximalistes, tous les Russes désirent la venue des Alliés pour reconquérir leur indépendance. — Les élections à la première Chambre danoise (Landsting) font que le gouvernement n'y a plus que 27 membres, tandis que l'opposition en compte 44.

Le procès de Berne

LE VERDICT

Le tribunal militaire de la III<sup>me</sup> division a rendu, samedi, son arrêt dans le procès intenté au chef et aux complices de la bande Mougéol. Contre Mougéol, Clairin, Brevart, Dreyfus, Schaffroth et Ketschet, le tribunal a retenu le double grief de trahison et d'espionnage. Les cinq premiers ont été et sont jugés par contumace. Contre les quatre autres prévenus, parmi lesquels Jordi et Kolb font défaut, seul le grief d'espionnage est retenu.

- Voici les peines prononcées:
1. Mougéol, Maurice, dix ans de réclusion, interdiction de séjour à vie et 621 fr. 55 de frais.
2. Clairin, Georges, six ans de réclusion, interdiction de séjour à vie, 398 fr. 80 de frais.
3. Brevart, Alfred, six ans de réclusion, interdiction de séjour à vie et 322 fr. 25 de frais.
4. Dreyfus, Fernand, quatre ans de réclusion, interdiction de séjour à vie et 221 fr. 15 de frais.
5. Schaffroth, Albert, quatre ans de réclusion, dégradation et cassation, six ans de privation des droits civiques et 227 fr. 80 de frais.
6. Ketschet, Paul, quatre ans de réclusion dont à déduire six mois et 25 jours de préventive subie, dégradation et cassation, dix ans de privation des droits civiques et 227 fr. 80 de frais.
7. Bersier, Léon, un an d'emprisonnement dont à déduire six mois et 16 jours de préventive subie, 300 fr. d'amende et 189 francs 60 de frais.
8. Chautems, Frédéric, six mois d'emprisonnement réputé subi par la préventive, 50 fr. d'amende et 124 fr. 40 de frais.
9. Paichaud, Ernest, deux mois de prison, moins 43 jours de préventive subie, 800 fr. d'amende et 160 fr. 90 de frais.
10. Bodmer, Jules fils, cinq mois de prison moins 106 jours de préventive subie, 100 fr. d'amende et 153 fr. 35 de frais.
11. Brédies, Emile, 20 jours réputés subis par la préventive, 50 fr. d'amende et 43 fr. 95 de frais.
12. Scheidegger, Werner, un mois moins 24 jours, 50 fr. d'amende et 30 fr. 60 de frais.
13. Jordi, Fritz, quatre mois, moins 28 jours, 200 fr. d'amende et 115 fr. 70 de frais.
14. Bodmer, Conrad, père, 50 jours de prison, subis par la préventive, 50 fr. d'amende et 55 fr. 55 de frais.
15. Kolb, Karl, déserteur allemand, un mois moins 10 jours, 100 fr. d'amende et 35 fr. 35 de frais.
16. Kolb, Otto, dix jours, 30 fr. d'amende et 10 fr. 70 de frais.
17. Vernay, Emile, deux mois, réputés subis par la préventive, 800 fr. d'amende et 204 fr. 40 de frais.
18. Ney, Marcel, deux mois dont à déduire 57 jours de préventive subie, 200 fr. d'amende et 83 fr. 70 de frais.
19. Luginbuldi, Paul, dix jours subis en préventive, 50 fr. d'amende et 12 fr. 70 de frais.
20. Dr Brüstlein, Alfred, trois mois dont à déduire 23 jours de préventive subie, 2000 fr. d'amende et 133 fr. 60 de frais.

Le vingt-et-unième prévenu, Francis Genoud, de Lausanne, est libéré de la poursuite, faute de preuve à l'appui des accusations portées contre lui par son beau-frère Breithaupt, condamné entre temps en Allemagne.

Au sujet de Marcel Ney, dont la culpabilité n'est pas douteuse, le tribunal a pris en considération son jeune âge, ses aveux complets et l'influence qu'exerça sur lui son oncle, le Dr Brüstlein.

L'avocat Brüstlein a recouru contre sa condamnation.

On nous écrit de Berne: Après une durée de dix jours, le grand procès d'espionnage qui s'est débattu devant le tribunal de la 3<sup>me</sup> division a pris fin par la condamnation plus ou moins rigoureuse de vingt accusés.

Le tribunal a retenu comme un fait acquis que Maurice Mougéol, de Tillé (près Beauvais), lieutenant de dragons dans l'armée française, affecté au service de l'aviation, avait dirigé, à Berne, une agence d'espionnage dont les collaborateurs principaux ont été les Français Georges Clairin, banquier, de Besançon, Alfred Brevart, chef d'industrie, d'Armentières, Fernand Dreyfus, fondé de pouvoirs, de Paris. Tous les quatre se trouvent en sûreté en France et les peines de 4 à 10 ans de réclusion prononcées contre eux ne les troubleront guère. Quant aux Suisses impliqués dans l'affaire, il n'y eut aucun condamné; deux qui ont été reconnus coupables de trahison, le brigadier Paul Ketschet, de Delémont, et le sergent de dragons Schaffroth, de Berne. Ketschet a donné des renseignements sur les positions des troupes suisses, sur l'installation des réseaux de fils barbelés, sur les exportations; il a suggéré de tenter un « grand coup » contre

des transports de bétail pour l'armée et de provoquer la grève dans le personnel des usines travaillant pour l'armée. Ketschet est le type du traître qui vend son pays pour de l'argent.

Le recrutement des espions par l'agence Mougeot se faisait en grand. On a eu la tristesse de voir figurer, parmi les acolytes de Mougeot, deux agents de la police de l'armée. Les individus embauchés n'étaient pas seulement tenus à apporter des renseignements de tout genre; ils devaient, en outre, être utilisés à faire sauter des fabriques et des usines électriques.

Pour l'opinion publique suisse, la principale figure de cette triste galerie était celle de l'avocat Brüstlein, ancien conseiller national. Il est navrant qu'un homme de si grand talent se soit fourvoyé en pareille compagnie et en soit venu à s'entendre condamner, à l'âge de 65 ans, pour espionnage!

La preuve décisive de la culpabilité de l'avocat Brüstlein a été fournie pour ainsi dire in extremis. Le 22 avril, alors que l'enquête était close et la date du procès fixée, le tribunal reçut, par voie anonyme, deux lettres authentiques de Mougeot à Brüstlein, lettres qui avaient dû être soustraites à ce dernier. Brüstlein, en effet, a avoué avoir détruit la correspondance de Mougeot; les deux lettres en question avaient échappé à l'autodafé. Elles étaient très compromettantes. Il y est question de nombreuses « affaires en cours »; on y réclame des « informations exactes sur nos ennemis »; on y engage le destinataire à évincer, « avec sa diplomatie habituelle », « les éléments inutiles » dans le service, le budget dont Mougeot disposait ne permettant plus des dépenses illimitées; on y promet au destinataire une amélioration d'appointements: mille francs par mois, et, en outre, une rétribution spéciale pour chaque affaire, etc. Les indications contenues dans ces lettres ont été vérifiées et trouvées exactes; elles concordent pleinement avec les dépositions de deux des accusés.

D'ailleurs, les notes et démarches de l'avocat Brüstlein établis par le procès ne laissent pas de doute sur la nature des relations qu'il entretenait avec Mougeot.

L'affaire Mougeot a révélé l'étendue des ravages de l'espionnage étranger en Suisse. La répression la plus sévère est seule capable d'y mettre un frein.

Politique fédérale

Le parti radical et la réforme financière

Au congrès radical suisse, à Berne, l'Association des jeunes-radicaux a déclaré adhérer à l'impôt fédéral direct.

M. Gotschel, conseiller national, avocat à Delémont, a développé sa motion au sujet d'un prélèvement du vingtième sur les fortunes.

Le congrès a adopté par 192 voix et quelques abstentions la résolution suivante:

« Le parti radical estime que la fortune acquise et les revenus doivent contribuer pour une mesure au moins à amortir la dette de mobilisation. Il demande qu'on dépose sans délai, pour consacrer ce principe, un projet d'arrêté constitutionnel qui doit être rédigé approximativement comme suit:

« En vue de couvrir les frais de mobilisation et de guerre, la Confédération prélèvera dans une large mesure de nouveaux impôts de guerre avec caractère progressif sur la fortune et le produit du travail. Il s'engage à appuyer par tous les moyens dont il dispose un nouvel impôt de guerre à définir de façon plus précise quant à ses limites et à son étendue et qui dégrèverait les fortunes et les revenus de faible et de moyenne importance.

« L'initiative présentée au peuple tendant à l'introduction d'un nouvel impôt fédéral direct est inacceptable pour le parti radical: 1° parce que l'impôt direct tel qu'il est proposé est en contradiction avec le principe de l'universalité de l'impôt; 2° parce que les différences subsistant entre les divers cantons au point de vue des modes de taxation excluent l'application uniforme, ce qui créerait des inégalités insupportables; 3° parce que l'impôt fédéral direct est une atteinte portée à la souveraineté des cantons en matière d'impôt, garantie par la Constitution.

« Pour ces motifs, le parti radical recommande au peuple suisse le rejet de l'initiative tendant à l'introduction de l'impôt fédéral direct. »

Elections bernoises

Hier, dimanche, ont eu lieu les élections de ballottage pour le renouvellement du Grand Conseil du canton de Berne dans les arrondissements de Koenitz, Thoine, Bieme et Nidau.

A Thoine, la liste socialiste l'a emporté avec une majorité moyenne de 300 voix; sont élus 3 socialistes. Dans l'arrondissement de Nidau, ce sont les bourgeois qui l'ont emporté. A Koenitz, la liste bourgeoise l'a emporté. A Bieme, les 9 candidats socialistes ont passé, avec 2700 voix contre 1200.

Le total des mandats socialistes au nouveau Grand Conseil bernois atteint, par ce fait, 48 au lieu de 19 jusqu'à présent, sur 216 députés.

LES CATHOLIQUES TESSINOIS

On nous écrit de Lugano: Malgré la défaveur du temps, le pèlerinage diocésain à Notre-Dame des Grâces a amené, aujourd'hui, dimanche, à Lugano, une grande foule de fidèles. L'évêque a tenu à saluer lui-même les quatre groupes principaux par des allocutions paternelles, outre le sermon au grand office solennel. Un bon nombre de paroisses de la contrée luganaise sont venues en procession, quelques-unes avec un corps de musique. Le nombre des communions a été extraordinaire; les hommes, surtout les jeunes, y ont leur part. On doit voir là l'influence des associations catholiques,

spécialement de la jeunesse, dont les trente cercles étaient tous représentés.

Le cortège de l'après-midi, de l'église de Notre-Dame des Anges à la cathédrale, comptait 22 drapeaux, 2 musiques et un très grand nombre de fidèles.

Du portail de la cathédrale, l'évêque a donné à la foule la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Pendant l'après-midi, le temps était assez beau.

La réunion des délégués des sections du Faisceau de la jeunesse catholique tenue ce matin, à l'évêché, comptait 120 délégués. Discussion nourrie et sérieuse, sous la présidence énergique de M. l'avocat Gaston Bernasconi, qui, tout en restant membre du comité, a cédé la présidence à M. Pie Corbella, médecin, président du Cercle Contardo Ferrini de Locarno. Ont été confirmés comme vice-président et secrétaire MM. Plinio Vassalli (Riva San Vitale), et Ignace Nobile (Tesserete); M. Frédéric Lepori (Bellinzona), est caissier.

Le Mouvement social

Le personnel des grands bazars

On annonce la fermeture du Grand Bazar du boulevard Anspach, à Bruxelles. Le personnel s'est mis en grève, ne voulant plus travailler pour un salaire de famine. Le grand bazar bruxellois est propriété d'une société d'actionnaires au capital de 3 millions. Malgré la guerre et l'occupation allemande, on peut-être à cause des calamités actuelles, le bazar du boulevard Anspach fait des affaires d'or: 1 millions 840 mille francs de bénéfices en 1917! 20 % de dividende! Le personnel, en revanche, doit se contenter d'un salaire de misère: 3 fr. 25 pour les employés ayant moins de 20 ans de services; 4 francs pour les autres; 6 francs pour les ouvriers.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 11 mai

Communiqué français du 11 mai, à 11 h. du soir:

Après une préparation d'artillerie très violente, les Allemands ont attaqué, ce matin, avec des troupes spéciales d'assaut, nos positions du bois de la Goune, au sud-ouest de Mailly-Raineval. L'ennemi, qui avait réussi d'abord, à la faveur du brouillard, à prendre pied dans la partie nord du bois, a été chassé par une brillante attaque de nos troupes, qui ont intégralement rétabli leur ligne. Les Allemands ont subi des pertes très lourdes et ont laissé entre nos mains une centaine de prisonniers valides, 15 mitrailleuses et du matériel. Lutte d'artillerie assez vive dans la région d'Orvillers-Sorel.

Communiqué allemand du 12 mai:

Sur les fronts de bataille, l'activité combattante s'est bornée à des actions locales. Au nord de Kemmel et sur la rive sud de la Lys, l'ennemi a attaqué après une violente préparation d'artillerie. En plusieurs endroits, il a effectué de fortes reconnaissances. Au nord du Kemmel, nous avons fait échouer, dans un corps à corps, une attaque ennemie dans nos lignes.

Sur la rive occidentale de l'Aure, une attaque allemande au sud-ouest de Mailly a provoqué un violent combat, au cours duquel nous avons fait plus de 30 prisonniers.

Entre l'Avre et l'Oise, nombreux combats de reconnaissances.

Journée du 12 mai

Communiqué français du 12 mai, à 11 heures du soir:

Journée marquée par une lutte d'artillerie assez vive dans la région au sud de l'Avre. Pas d'action d'infanterie.

Communiqué allemand d'hier soir, 12 mai:

Rien de nouveau.

Les gaz asphyxiants

Londres, 12 mai.

(Officiel.) — Les gouvernements des puissances alliées signataires des conventions de La Haye ont reçu avec la plus sincère sympathie l'appel que le comité de la Croix-Rouge a eu la louable pensée d'adresser aux belligérants en vue d'arrêter, s'il est possible, l'emploi des gaz asphyxiants et empoisonnés comme moyen de guerre. Si le gouvernement allemand déclare aujourd'hui qu'il se rallie à la proposition de la Croix-Rouge relative à la cessation de l'emploi des gaz et offre des garanties nouvelles détaillées et efficaces assurant qu'un accord à cet égard sera observé par lui, les gouvernements alliés ne se refuseront pas à examiner cette proposition dans l'esprit le plus libéral. Mais, en l'absence de semblables garanties, les gouvernements alliés manqueraient à leur devoir en ne recourant pas à tous les moyens qui leur paraissent propres à mettre leur adversaire hors d'état de nuire.

La guerre sur mer

Déclarations de M. Leygues

Paris, 12 mai.

Le ministre de la marine, interviewé sur la crise sous-marine, a déclaré que le péril sous-marin, bien que maîtrisé, n'est pas encore négligeable. L'Allemagne est tenace; elle lancera prochainement une série nouvelle de croiseurs sous-marins de grand modèle; mais les Alliés sont prêts. Ils s'arrêteront seulement quand ils auront nettoyé la mer comme une franche. En ce qui concerne l'emballage de Zee-

brugge et d'Ostende, les résultats ont dépassé les espérances. L'ennemi n'a plus de base navale que sur les côtes allemandes. Les sous-marins qui partent en croisière sont obligés soit de franchir le Pas de Calais, gardé par un cordon ininterrompu de patrouilleurs, soit de passer dans la zone minée dans les parages de la Norvège, et, quand ils forceront ces lignes de défense, ils devront lutter continuellement contre les bâtiments armés mieux outillés.

En Picardie

(Notes d'un officier suisse)

Guiscard, Noyon

De grand matin, nous traversons le champ de ruines de Saint-Quentin. Nous nous dirigeons par Ham sur Guiscard et Noyon. La route qui mène de Ham à Noyon court en droite ligne à travers la campagne; elle est merveilleusement entretenue et plantée d'arbres à droite et à gauche; c'est la grande route de Paris. Le tableau est le même que sur les routes que j'ai parcourues déjà. Les Français ont fait une résistance acharnée devant et derrière Guiscard, principalement à la lisière des bois. Ce fut une bataille en rase campagne; on ne voit presque aucune tranchée; les obstacles de fils de fer sont rares. Des masses d'objets d'équipement gisent çà et là sur le sol, des photographies, des lettres, des papiers. Je ramasse une de ces enveloppes; elle est datée du 10 mars 1918, timbrée de Eastbourne et adressée au fusilier J. Collins, N° 47551, 10 Royal Irish Rifles, attached to 156 Field Company R. E. B. E. H., France. Qu'est devenu cet homme? A côté de l'enveloppe, se trouve une flaque de sang et les restes d'un paquet de pansement.

Nous passons à toute vitesse le barrage aérien, la ligne des ballons captifs. A gauche, s'étend un bois épais. Un câble téléphonique court sur le sol le long de la route. Celle-ci monte et descend dans un horizon plat, borné à gauche par le bois, et à droite, par des haies et des collines basses. On rencontre de temps en temps une sentinelle, qui, quand elle voit l'auto s'approcher, relève, sans rien dire, un mince tronç d'arbre barrant le chemin, pour le remettre en place aussitôt que nous sommes passés. Le bruit du canon et des mitrailleuses se rapproche. Soudain, le paysage s'éclaircit; nous sommes devant une forte descente; de petits bois en contre-bas s'étendent des deux côtés de la route. Nous apercevons Noyon à 1 kilomètre devant nous, et en face une longue chaîne de hauteurs, sur laquelle se détachent vivement des villages et des fermes. Tout à coup, un roulement et un sifflement traversent l'air; nous nous lassons involontairement dans notre voiture, et nous voyons, à deux cents mètres à peine sur notre gauche, un éclair jaune suivi d'une colonne de fumée et de poussière, le tout accompagné d'un craquement épouvantable. Notre automobile redouble de vitesse, mais les roulements et les éclatements de projectiles se succèdent de plus en plus rapidement le long de la route. Nous cherchons nos ussueux, car une odeur étrange remplit l'air. Un motocycliste accourt à toute vitesse au-devant de nous, et nous crie: « Arrière! Zone dangereuse. » Le bruit du combat remplit Noyon, à cinq minutes de l'endroit où nous nous trouvons. Nous faisons demi-tour, mais pour nous arrêter à 500 mètres de là, derrière un fourré. Nous grimpons alors sur un tertre boisé d'où nous découvrons toute la vallée de l'Oise depuis Chauny, ainsi que la vallée latérale qui s'étend jusqu'à Lassigny, où les Bavarois combattaient en ce moment. Nous demeurâmes là plus d'une heure à observer les points de chute des obus qui tombaient à quelques centaines de mètres de nous, cherchant les batteries allemandes et ne les trouvant pas. Les Français tiraient tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, fouillant les collines et les ravins. Je voyais distinctement la flamme sortant de la gueule de deux canons en batterie dans des environs de Popuiercourt, et j'entendais le bruit du coup et le gargouillement du projectile. Subitement, des aviateurs apparurent au-dessus de nous. « Ce sont des Anglais », nous dit le chauffeur, qui prétendait pouvoir distinguer la nationalité des avions au bruit de leurs moteurs. En tous cas, ils n'alla pas longtemps avant qu'arrivassent des avions allemands, et le tic-tac des mitrailleuses se mêla au bourdonnement des machines. Il arrivait toujours de nouveaux avions; il paraît qu'il s'agissait d'une escadrille anglaise qui avait jeté des bombes sur Ham et que l'on refoulait vers les lignes françaises. Nous comptâmes environ vingt aéroplanes. Les appareils allemands firent bientôt, l'un après l'autre, demi-tour et rentrèrent dans leurs lignes.

Nous voyions, au-dessous de nous, Noyon brûler en plusieurs endroits. Cette charmante et antique ville de 7000 habitants est vouée à la destruction. Elle est pleine de souvenirs historiques. C'est là que Charlemagne fut couronné roi des Francs, en 768, et que Hugues Capet fut élu en 987. Calvin y naquit, en 1509. La cathédrale est un des plus beaux et des plus intéressants édifices de France; elle date des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Saint Médard et saint Eloi furent évêques du diocèse. Nous nous détournâmes avec regret du panorama que nous avions sous les yeux. Les obus se rapprochaient. L'approche d'aviateurs alliés, qui volaient très bas, nous engagea à quitter un moment notre voiture et à la cacher dans un bouquet d'arbres.

De là, nous traversons, sur un pont provisoire établi par les pontonniers à côté de l'ancien que l'on avait fait sauter, un canal assez large sur les bords duquel on avait combattu avec acharnement, comme le montraient les nombreuses tranchées creusées à cet endroit et les objets d'équipement qui y gisaient en tas. Près de S., les Allemands se sont emparés d'un vaste

camp anglais avec toutes ses tentes; ce doit avoir été un parc d'aviation. On voit partout des machines agricoles américaines, ainsi que des rouleaux à vapeur. Toutes les routes sont en excellent état, ainsi que les champs.

Capitaine Barazzetti.

Le pétrole roumain et l'Allemagne

Berlin, 12 mai.

(Wolff.) — L'accord sur le pétrole, conclu entre les puissances centrales et la Roumanie, stipule essentiellement que le gouvernement roumain concède, pour 30 ans, à la « Société fermière des terrains pétroliers », le droit exclusif d'exploiter tous les territoires roumains pour rechercher, extraire et travailler le pétrole, la paraffine, l'asphalte et tous les autres dérivés du bitume.

La Société peut, selon son bon plaisir, installer des chemins, voies ferrées, conduites, canalisations, installations de transbordement, télégraphes, téléphones, et s'en servir sans avoir à payer des impôts publics. Le gouvernement roumain est, en outre, tenu de mettre à la disposition de la Société le bois nécessaire au prix moyen des trois dernières années.

L'Etat roumain recevra une indemnité de 8 % de la valeur roumaine du pétrole brut extrait et une part de bénéfice calculée d'après le montant excédant un dividende de 8 %. La Société pourra importer ses machines et son matériel en franchise de douane. Le gouvernement roumain prolongera le privilège d'exploitation de 30 nouvelles années, si la Société le demande avant la fin de la 25<sup>e</sup> année, et encore une fois de 30 ans, si la Société le demande avant l'expiration de la 55<sup>e</sup> année.

Echos de partout

AU POINT DE CHUTE

Un journaliste a signalé, sur la façade du Palais de Justice, à Paris, en bordure du boulevard, une pierre qui menaçait ruine, et par conséquent la tête des passants.

L'administration a aussitôt délégué des architectes, qui se sont mis à plusieurs, non pour consolider la pierre, mais pour déterminer son point de chute éventuel. Ils ont tracé sur le trottoir un cercle délimitant l'endroit où la pierre peut et doit tomber.

On a mis là un agent, qui occupe le cercle jour et nuit et en interdit l'accès aux passants. De telle sorte que la pierre, lorsqu'elle se décidera à tomber, abîmera seulement le crâne de l'agent.

Il ne faut pas croire, comme le prétendent certains anatomistes mal informés, que les gardiens de la paix aient la tête plus dure que le commun des hommes. C'est pourquoi, on réclame un casque pour l'agent lorsqu'il se rend à son cercle des architectes.

NOT DE LA FIN

Sur la porte d'une ambulance, on peut lire ces mots:

Hanni soit qui mal y PANSE.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 11 mai:

Œufs, la pièce, 32 centimes. Pommes de terre, les 5 lit., 1 fr. Choux-fleurs, la pièce, 80-90 c. Carottes, le litre, 60-80 c. Salade, la tête, 20-30 c. Pois, le 1/2 kg., 1 fr. 30. Poireau, la botte, 15-20 cent. Epinards, la portion, 15-20 c. Laitue, la tête, 20-30 c. Chicorée, la tête, 15-25 c. Oignons, 3 pour 20 c. Raves, le paquet, 15-20 c. Salsifis (scorsotères), la botte, 70-80 c. Choucroute, l'assiette, 20 c. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 c. Rutabagas, la pièce, 10-30 c. Champignons, la douzaine, 1 fr. 30-1 fr. 50. Cresson, l'assiette, 15 c. Doucette, l'assiette, 15-20 c. Rhubarbe, la botte, 10-20 c. Tomates, le 1/2 kilo, 1 fr. 30. Asperges, la botte, 1 fr. 60. Citrons, la pièce, 20-30 c. Oranges, la pièce, 15-30 c. Beurre de cuisine, la livre, 3 fr. 75. Beurre de table, 3 fr. 85. Fromage d'Emmenthal, 1 fr. 85. Gruyère, 1 fr. 85. Fromage maigre, 1 fr. 10. Viande de bœuf, 3 fr. 30-4 fr. 50. Porc frais, la livre, 3 fr. 40-3 fr. 60. Porc fumé, 4 fr. 20-4 fr. 50. Jambon, 5 fr. 50. Veau, 2 fr. 2 fr. 40. Mouton, 2 fr. 40-3 fr. Poullet, la pièce, 5-8 fr. Lapin, 6-12 fr.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 13 mai

BAROMÈTRE



TEMPERATURE

Zurich, 13 mai, midi.

Situation encore instable. Nuageux et aux pluies d'orage.

TORO Ciravegna & C° GENEVE Le meilleur vermouth

FRIBOURG

Grand Conseil SESSION ORDINAIRE DE MAI

Séance du 10 mai

Présidence de M. Kallin

Compte rendu des Travaux publics pour 1918

M. Antoine Morard rapporte au nom de la commission d'économie publique. Il relève une observation de la commission concernant le salaire encore insuffisant des cantonniers. M. Chuard, commissaire du gouvernement, annonce que le Conseil d'Etat va proposer au Grand Conseil d'élever le salaire journalier des cantonniers de 50 centimes pour les célibataires et de 75 centimes pour les mariés.

M. le Rapporteur constate que l'Etat supporte la charge de l'entretien des deux ponts suspendus de Fribourg, tandis que le coût des réparations sur autres ponts analogues retombe sur les communes. L'orateur demande un traitement uniforme.

M. Dupraz croit qu'il ne faut pas oublier que les ponts suspendus de Fribourg ont été établis aux frais de la Ville.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, redoute de créer des précédents, en étendant le régime appliqué aux ponts suspendus de Fribourg et confirmé d'ailleurs en 1885.

M. le Commissaire du gouvernement donne encore quelques éclaircissements sur l'état des routes et les moyens de l'améliorer, notamment par le cylindrage. Un nouveau mode de répartition des frais de cylindrage devra être prévu. Une loi sur la matière est en préparation.

La question des horaires donne lieu à plusieurs réclamations du rapporteur de la commission d'économie publique.

M. Antoine Morard estime qu'on oublie, dans les hautes sphères ferroviaires, la lourde charge qu'a assumée le canton de Fribourg dans la construction de la ligne d'Oron. Les communications sont plus défectueuses chez nous qu'ailleurs; la construction de la double voie ne se fait pas, et nos gares demeurent à l'état provisoire.

M. le Commissaire du gouvernement ne croit pas que Fribourg soit désertifié. Nous avons obtenu, l'an dernier encore, des trains d'ouvriers et d'écoliers. Le doublement de la voie va se poursuivre sur notre territoire, avec, peut-être, une certaine lenteur qu'il faut attribuer aux circonstances. Il en est de même de la transformation des gares.

M. le Directeur des Travaux publics répond, à une autre observation de la commission, qu'on ne peut songer, dans les conjonctures présentes, à augmenter le parc de nos autos et leurs courses. Il faut donc se résigner à voir, par ci par là, ces véhicules surchargés.

Le compte rendu des Travaux publics est approuvé.

Compte rendu de l'Instruction publique pour 1918

M. Antoine Morard, rapporteur, souligne l'observation de la commission d'économie publique relative au projet de restauration du château de Bulle, qui doit suivre ceux de la restauration des châteaux d'Estavayer, de Morat, et des remparts de Fribourg. L'orateur croit que l'établissement du musée Tissot hâtera la réalisation du projet.

M. Pflon, commissaire du gouvernement, annonce que des pourparlers sont engagés entre l'Etat et la ville de Bulle. Il ne saurait être question, en tout cas, de déloger la Préfecture de la Gruyère. Une commission s'occupe de la question.

M. le Rapporteur passe aux observations de la commission concernant l'enseignement. Il rompt une lance en faveur de la grammaire, indispensable, selon lui, pour parachever la formation insuffisante des écoliers, là surtout où les maîtres sont peu zélés. Il demande tout au moins l'élaboration d'un précis grammatical, qui serait ajouté au livre de lecture.

M. Pflon, commissaire du gouvernement. Il s'agit ici d'une question de méthode d'enseignement, question qui ne relève pas précisément du Grand Conseil et qui est du ressort de la commission cantonale des études. La méthode qui suscite les réclamations de M. Antoine Morard a été introduite il y a près de trente ans et patronnée par le plus grand nombre de ceux qui s'occupent de pédagogie dans notre canton. On peut perfectionner les moyens en usage, y compris le précis grammatical. L'étude de la grammaire à l'aide des textes de lecture a fait ses preuves; elle a donné des résultats réjouissants.

M. le Rapporteur a constaté les fâcheuses conséquences qu'entraîne, pour certaines écoles, un trop long séjour du maître au service militaire. M. le Commissaire du gouvernement regrette de devoir confirmer cette constatation. Partisan jadis du service militaire des instituteurs, il a changé d'avis. L'Instruction et l'éducation de l'enfance souffrent certainement des changements trop fréquents de maître.

M. le Rapporteur croit que le canton de Fribourg est en retard dans le domaine de l'enseignement moyen.

M. le Commissaire du gouvernement rappelle à ce sujet la création des écoles régionales, qui se sont heurtées à beaucoup d'obstacles, du fait surtout de la dépense qui incombe aux communes. La Direction de l'Instruction publique désire vivement développer ces écoles, qui ont été introduites dernièrement dans un canton voisin.

Les observations de la commission d'économie publique sont liquidées.

M. Paul Morard demande un renseignement au sujet de la Faculté de droit de l'Université. Il a remarqué que plus d'une chaire a été supprimée au cours des dernières années et que celle de droit public est occupée par un professeur étranger, dont il ne conteste point, d'ailleurs,

# Dernière Heure

## FRONT OCCIDENTAL

### Commentaire français

Paris, 13 mai.  
(Havas.) — La période d'attente et de demi-activité continue sur le front.

Les actions restent locales. C'est ainsi que, dans les Flandres, les troupes françaises ont rectifié avantageusement les positions au nord du village de Kennel.

La nuit dernière, ce sont les Allemands qui ont attaqué près de Lassigny. Ils veulent reprendre les positions d'Orvillers et Sorel, que nos soldats avaient enlevées avant-hier. Ils ont subi un échec complet, qui leur a coûté des pertes.

L'activité d'artillerie demeure vive de part et d'autre.

### La guerre sur mer

Londres, 13 mai.  
(Reuter.) — Communiqué officiel de l'Amirauté :

Un sloop dragueur de mines britannique a été torpillé par un sous-marin et coulé le 6 courant. Quinze hommes, dont deux officiers, manquent. On suppose qu'ils se sont noyés.

### Le blocus naval

Lima, 13 mai.  
(Havas.) — Le gouvernement a interdit aux navires péruviens de naviguer en dehors des eaux de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, sans autorisation spéciale.

### L'amnistie russe

Moscou, 13 mai.  
(Havas.) — Hier ont été libérés à Pétrograd, outre l'ancien ministre Soukominof, les anciens ministres Romanof et Kerensky, à l'exception de ceux qui sont retenus pour trahison ou fraude. Le député Pouchiévitchev et les personnes emprisonnées pour complot contre les Soviets sont parmi les libérés. Au total, deux cents condamnés politiques ou criminels ont été libérés.

### Autour d'une arrestation

Gènes, 13 mai.  
La Société des armateurs proteste, au sujet de l'arrestation de son président, le commandeur Parodi, contre les menées de ceux qui essayent de faire servir une action judiciaire à des fins politiques et à des intérêts de classes. Elle déclare que son président n'a jamais exercé la dictature qu'on lui reproche, mais que son action a toujours été l'expression légitime, dans tous les actes ou manifestations se rapportant à l'industrie maritime, de la volonté générale des associés, dont le président a toujours été le fidèle et scrupuleux interprète.

Gènes, 13 mai.  
On apprend que le préfet vient de mettre sous séquestre les trois sociétés ci-après, compromises également dans l'affaire Parodi : la corderie de San Pier d'Alena, la corderie nationale Vogel et C<sup>o</sup> et la corderie ligurienne de Cornigliano-Ligure.

### Les cheminots catholiques italiens

Milan, 13 mai.  
Samedi soir, s'est clôturé le congrès du syndicat national des cheminots catholiques, qui a siégé, vendredi et samedi, sous la présidence du député Degli Occhi.

Plusieurs députés catholiques et même quelques députés libéraux avaient donné leur adhésion à ce congrès.

Des télégrammes d'hommage ont été envoyés au Pape et au roi. Les rapports présentés soulignent la force toujours croissante de cette organisation.

Le congrès s'est clos par l'affirmation du devoir absolu de tout citoyen de mettre, dans cette heure grave pour tout le pays, le salut de la patrie au-dessus de tout intérêt particulier. On a proclamé la nécessité d'une discipline de fer pour concourir à la victoire, et l'obligation pour tous d'éviter les agitations qui pourraient entraver le gouvernement.

Milan a été confirmé comme siège du comité central.

### Béatification et canonisation

Rome, 13 mai.  
Dans la salle consistoriale du Vatican, en présence du Pape, la Congrégation des Rites a tenu une réunion pour la lecture solennelle du décret de béatification du Vénéral Plunkett, Irlandais, archevêque d'Armagh, martyr, et la canonisation du frère Gabriel Addolorata. Le Pape a prononcé un discours.

### Evêques missionnaires

Rome, 13 mai.  
Le R. P. Joseph Bourgain, du Séminaire de Paris pour les missions étrangères, a été nommé vicaire apostolique du Kien Tschang.

Rome, 13 mai.  
Par suite de la diffusion du catholicisme dans la préfecture apostolique du Bornéo hollandais, cette préfecture vient d'être érigée en vicariat apostolique. Le R. P. Basile Bos, d'Uden, est placé à sa tête, avec le titre de vicaire apostolique et d'évêque.

### SUISSE

#### Une journée catholique

Bâle, 13 mai.  
Dimanche après midi a eu lieu à Mariastein une grande réunion de la jeunesse catholique des cantons du nord-ouest, à laquelle quelques centaines de participants assistaient, et parmi eux beaucoup d'adultes.

Le premier orateur, M. Businger, rédacteur à Olten, parla de la question de la réforme financière de la Confédération. Parlant de l'idée que les questions d'impôt sont également à con-

sidérer et à résoudre d'après un point de vue de principe, M. Businger a réclamé le rejet de l'initiative socialiste, relative à l'introduction de l'impôt direct fédéral, en considération des grands dangers que ce projet comporterait pour l'indépendance financière et intellectuelle des cantons.

Pour payer la dette de mobilisation et les dépenses de la Confédération qui sont la conséquence de la guerre, M. Businger a proposé un nouvel impôt de guerre établi sur une base équitable.

Le second rapporteur, M. le curé Arnet, de Reinach, a parlé de la question scolaire : Le programme de MM. Wettstein et consorts, sur l'éducation civique, ainsi que la motion Knechtwolf, doivent être repoussés, du point de vue fédéraliste et chrétien.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, répétition générale au local.  
Gymnastique-Hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. 30, leçon de gymnastique à la Halle des Grand-Places.

### MEMENTO

5<sup>me</sup> audition d'élèves du Conservatoire, salle de la Banque d'Etat; mardi, 14 mai, à 8 h. 1/2 du soir (cours de piano de M<sup>me</sup> Hegetschweiler, cours d'ensemble de M. Hegetschweiler).

### Institut des Hautes Etudes

Mardi, 14 mai, à 4 h. 1/2, conférence de M. Turmann : La circulation des richesses : l'échange et la valeur. La loi de l'offre et de la demande.

A 5 h. 1/2, conférence du R. P. Jacquin : Les origines de l'Etat pontifical et l'origine de l'empire carolingien.

### Football

Le F.-C. Fribourg organise, pour dimanche 19 mai, un grand tournoi de football de Série A, avec équipes de 11 joueurs. Y participeront F.-C. Montriod (de Lausanne); F.-C. Berné; F.-C. Fribourg et l'Association cantonale fribourgeoise de football.

### Société des tramways de Fribourg

Les recettes totales du mois d'avril 1918 ont été de 11.169 fr. 55 contre 9.577 fr. 55 au mois correspondant de 1917, soit une augmentation de 1582 fr.

Le total des recettes à fin avril 1918 est de 46.031 fr., contre 41.052 fr. 40 à la même date de l'an dernier; c'est donc une augmentation de 4778 fr. 60 par rapport à l'année dernière.

### Publications nouvelles

En campagne : L'attente, impressions d'un officier de légèrè (1915-1916-1917), par Marcel Dupont. Un volume in-16. Prix : 4 francs. — Librairie Plon-Nourrit et C<sup>o</sup>, 8, rue Garancière, Paris 6<sup>e</sup>.

Simple officier de chasseurs, l'auteur de ces souvenirs de tranchées a obtenu, dans un précédent volume, un succès marqué en exprimant, avec une minutie scrupuleuse, ce qu'il avait vu dans le coin de l'immense champ de bataille où se décide le sort du monde. Avec l'émotion en plus et moins de prétention à philosopher, on trouve, dans ces pages vivantes et comme noircies à la fumée des témoins, une parenté avec les observations du prince André de Stolot et du Fabrice de Stendhal sur les détails des actions prodigieuses qui composent le cycle napoléonien. Après trois ans, l'officier de légèrè a réduit au rôle de fantassin improvisé par les nécessités de la tactique défensive, l'entrepreneur de comtes, dans un nouvel ouvrage, des péripéties de cette garde stoïque que montent nos poètes en ligne, en attendant l'heure. Dans l'Artois, dans les Vosges, à Verdun, à la su évouquer, avec une précision impressionnante, les instants les plus tragiques et les plus significatifs de cette veillée implacable.

Une tasse d'OVOMALTINE est le meilleur des déjeuners. Stimule, fortifie et reconstruit.

**Attention!**  
aux rhumes, bronchites, enrhumements, toux. Prévenez-les et guérissez-les par l'usage régulier des pastilles Wybert-Gaba. N'employez que les Wybert-Gaba les seules fabriquées d'après l'ancienne formule originale du docteur Wybert, et par conséquent les seules réellement efficaces.  
En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les pastilles Gaba.

Buvez le **STIMULANT** Apéritif au Vin et Quinquina  
**VITTEL GRANDE SOURCE**  
Eau minérale française  
Estomac - Foie - Rein - Goutte

talation de dépense est due surtout à la multiplicité des services militaires et à l'élevation des secours aux familles de soldats. Il demande que les dépenses pour l'arsenal, qui figurent sous diverses rubriques, forment un seul poste.

M. Vonderweid, directeur militaire, explique la procédure suivie et prend acte du vœu de la commission d'économie publique. La section est adoptée.

Section IV. Forêts : 250,849 fr. 94 (227,800 francs).

M. le Rapporteur pense qu'on doit vouer plus de soin encore à la question des chemins forestiers.

M. le Commissaire du gouvernement répond que la préparation du bois de chauffage et la rareté de la main-d'œuvre sont pour quelque chose dans le ralentissement de certains autres travaux forestiers. Il attire aussi l'attention du Grand Conseil sur la cherté de la main-d'œuvre. On payait 5 fr. l'autonne dernier pour préparer un stère de bois; c'est aujourd'hui 12 fr.

M. Grenlon sollicite une amélioration de traitement pour les forestiers et les gardes forestiers.

M. le Commissaire du gouvernement rend hommage au travail consciencieux de ces modestes fonctionnaires et donne l'assurance que l'amélioration souhaitée ne se fera plus attendre. La section IV est adoptée.

Section V. Vignes : 31,187 fr. 95 (30,500 fr.). Adoptée.

Section VI. Domaines : 552 fr. 35 (1500 fr.). Adoptée.

Section VII. Pêche et chasse : 34,083 fr. 32 (30,500 fr.).

M. Chassot demande comment il se fait qu'on doit payer pour la pêche dans la Broye fribourgeoise le double ou le triple de ce que l'on paye dans le canton de Vaud.

M. le Commissaire du gouvernement explique que cela était dû à une erreur d'interprétation des Préfets, erreur qui a été réparée.

La section VII est approuvée et le compte de la Direction militaire, des Forêts, Vignes et Domaines est adopté.

### CHAPITRE VII. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Rapporteur : M. Torche.

Section I. Administration générale : 9272 fr. 70 (10,800 fr.). Adoptée sans observation.

Section II. Ponts et chaussées : 501,610 fr. 83 (523,800 fr.).

M. Gustave Dupasquier estime qu'il serait utile d'organiser des cours de piqueurs, tout comme on a des cours de forestiers.

M. Hans Gutknecht ajoute qu'il ne serait pas inutile de donner des instructions aux cantonniers pour le placement du gravier.

M. Chuard, directeur des Travaux publics, sans croire beaucoup à l'efficacité des cours de piqueurs, retient l'observation. Il sait, d'autre part, que des indications sont données pour le gravelage des routes; il veillera à ce qu'elles soient données et suivies partout.

La section est approuvée.

Section III. Bâtiments : 246,512 fr. 75 (240,900 fr. au budget).

M. le Rapporteur relève l'une ou l'autre augmentations de dépenses, notamment celle qui entraîne le remplacement des planchers de diverses salles du Collège.

M. Chassot critique la forme d'une observation accompagnant ce compte. Il fait des vœux pour que l'administration des bâtiments tienne notre Collège à la hauteur des exigences de l'hygiène moderne.

M. le Commissaire du gouvernement donne acte à M. Chassot de sa critique et le rassure au sujet des réparations des planchers du Collège, qui seront renouvelés au fur et à mesure des besoins. M. Chuard enregistre avec satisfaction l'économie réalisée sur les prévisions budgétaires, en ce qui concerne l'affouage des bâtiments de l'Etat, économie due à la prévoyance de l'administration, qui a su constituer à temps une réserve suffisante.

La section III est adoptée.

Section IV. Chemins de fer : 8713 fr. 35 (9500 fr.). Adoptée.

Le compte rendu de la Direction des Travaux publics est approuvé.

### Pétition et messages

Le secrétariat donne lecture d'une pétition du Cartel des organisations ouvrières chrétiennes-sociales du canton de Fribourg. La direction du Cartel résume son activité en faveur de l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Elle demande que l'Etat voue à cette activité bienfaisante l'attention qu'elle mérite.

Le Cartel rappelle l'action de l'Etat en faveur des associations agricoles, industrielles ou commerciales, et il sollicite pour lui l'appui du canton, sous la forme d'un subsides, qui pourrait s'élever à 5000 fr., et qui servirait notamment à subventionner un secrétaire ouvrier cantonal, à l'instar de ce qui existe dans d'autres cantons.

La pétition est renvoyée à la commission des pétitions.

Il est encore donné lecture de divers messages sur les comptes de Marsens, de l'Ecole normale de Hauterive, du Technicum, ainsi que d'une lettre de remerciements du corps enseignant de la Gruyère.

### Suspension de la session

M. le Président, constatant que plusieurs commissions ne sont pas prêtes à rapporter, parce qu'elles n'ont pas eu le temps de préparer leur travail, propose de suspendre la session jusqu'au lundi 13 mai.

M. Montenach déplore ce qui arrive. Il rappelle que les députés ne sont pas les représentants du peuple seulement pendant les séances parlementaires, et il voudrait que les commissions se réunissent, en dehors des sessions, aussi souvent que c'est nécessaire. Cela nous vaudrait, dit-il, moins de discours et des lois mieux faites.

M. Chassot constate que M. Torche a déjà fait la même observation que M. Montenach pour ce qui regarde la commission d'économie

publique. Il faut que les commissions importantes tout au moins fassent leur travail avant les sessions.

M. Alphonse Gobet explique que la commission d'économie publique serait prête à rapporter sur divers comptes, mais que ceux-ci ne sont pas encore parvenus aux députés.

La proposition présidentielle n'étant pas combattue, la session est suspendue.

### Séance du 13 mai

Trente-cinq députés répondent à l'appel nominal, à l'ouverture de la séance, à 8 h. 1/2.

Les comptes du pénitencier de Belle-Chasse, pour 1917, sont discutés et approuvés. (Rapporteur : M. Alphonse Gobet.)

Les comptes de l'Ecole normale de Hauterive sont adoptés. (Rapporteur : M. Antoine Morard.)

Le Grand Conseil approuve de même les comptes du Technicum et de l'Institut de Drogens (rapporteur : M. Oscar Genoud); et les comptes de l'Institut agricole de Pérolles et de l'entrepôt de fromages (rapporteur : M. Antoine Morard); les comptes des caisses d'assurance du bétail (rapporteur : M. Blanchard).

### Conseil d'Etat

Séance du 11 mai. — Le Conseil nomme M. Bernard Weck, préfet du district de la Sarine, à Fribourg, membre des conseils d'administration de la Compagnie du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet et de la Compagnie des omnibus électriques Fribourg-Farvagny-le-Grand.

Il nomme M. Pierre-Joseph Aebischer, professeur à Hauterive, membre du conseil d'administration de la Compagnie Fribourg-Farvagny.

Il autorise la commune de Winnenwyli à percevoir un impôt, celle de Montagny-la-Ville et la paroisse de Farvagny à procéder à une acquisition d'immeuble.

### Pour nos soldats

La compagnie de mitrailleurs régimentaire 39 sera, pour la seconde fois, mobilisée le 7 juin, en dehors du cadre de son régiment. De formation récente, elle n'a pas le bonheur, comme d'autres unités, de posséder de nombreuses marionnettes anonymes. Les personnes qui désiraient s'intéresser aux soldats de cette compagnie peuvent s'adresser au capitaine Dunant, au Crédit suisse, à Genève, qui recevra avec reconnaissance les dons en nature sous forme de vêtements, chemises et chaussettes tout spécialement.

Cette compagnie est composée en partie d'hommes appartenant précédemment au bataillon fribourgeois 127. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont charge de famille et qui vont entrer au service en laissant celle-ci sans gagne-pain.

Il est donc à espérer que beaucoup de cœurs généreux répondront à cet appel, afin de rendre plus facile le devoir de ceux qui seront mobilisés le 7 juin prochain.

### Départ d'internés

Un certain nombre d'officiers et de soldats français internés dans notre ville et notre canton sont partis la semaine dernière, à destination de leur patrie. Ils faisaient partie d'un groupe de 94 officiers et 650 soldats provenant des diverses places d'internement de la Suisse française. Le rassemblement a eu lieu à Lausanne, d'où un train spécial a conduit les rapatriés à Lyon.

### La célébration de la messe le 29 juin

Nous avons sous les yeux le texte du Motu proprio de Benoît XV au sujet de l'intention de messe le jour de la fête des saints Pierre et Paul. Nous y constatons que le texte de l'Agence télégraphique, que nous avons publié samedi, contenait une petite erreur. Ce ne sont pas tous les prêtres qui sont tenus de célébrer, ce jour-là, aux intentions du Souverain Pontife, mais ceux-là seulement qui doivent appliquer la messe pro populo.

### L'œuvre des retraites pour hommes

Les sociétaires qui veulent éviter les frais de port sont priés de verser le montant de leur cotisation 1918, au compte de chèques postaux N<sup>o</sup> 1 à 254. Dès le 20 mai, les cotisations seront perçues contre remboursement.

### Une exposition à la Grenette

Dès demain matin, mardi, jusqu'au 20 mai inclusivement, à lieu, à la Grenette, une exposition antialcoolique. Elle est gratuite et est ouverte au public tous les jours, de 8 h. jusqu'à midi et de 2 h. à 6 h., puis, spécialement pour les ouvriers, de 7 h. à 9 h. du soir.

Qu'on s'y rende nombreux dès demain. Qu'on ne craigne pas de s'y arrêter longtemps et d'y retourner plusieurs fois. Tous, sans exception, en sortiront convaincus que nous avons chez nous une question de grande actualité à résoudre, qu'il y a chez nous un fléau contre lequel S. G. Mgr Colliard a eu bien raison de demander « l'union de tous les efforts du pays ».

### Funèbre trouvaillée

La semaine dernière, un jeune garçon de Courmailan, occupé à ramasser du bois dans la forêt au-dessus du Petit-Vivy, a trouvé dans un fourré un squelette humain avec une jambe artificielle. Les constatations ont permis d'établir qu'il s'agit des restes d'un homme gisant là depuis au moins une année.

On a retrouvé sur le corps montre, chaîne et porte-monnaie; l'identité du mort n'a pu cependant être établie.

### Conférence aux dames

Demain, mardi, dans la chapelle du Marienheim, à 3 h., nouvelle conférence : Mariage et virginité.

les titres scientifiques, mais dont l'enseignement peut n'être pas suffisamment assés. M. Morard voudrait que l'on encourageât davantage les jeunes Fribourgeois qui se vouent aux études juridiques. Il a le sentiment qu'une baisse s'est produite dans le niveau de notre Ecole de droit et il demande qu'on y remédie.

M. Python, directeur de l'Instruction publique. Je remercie M. le député Paul Morard de la sympathie qu'il témoigne à l'Université. Je suis persuadé que les observations qu'il a présentées lui ont été suggérées par l'intérêt qu'il porte à notre Institut de hautes études. M. Paul Morard a dit qu'un fléchissement se serait produit sous le rapport de l'enseignement de la Faculté de droit. Je crois que cette critique est erronée. Il me serait facile de le démontrer; mais je ne saurais le faire sans discuter les personnalités en cause. Nomina sunt odiosa. J'ai toujours désiré voir des Fribourgeois se consacrer à l'enseignement universitaire. Ceux qui ont voulu s'engager dans cette voie y ont été encouragés; mais il faut qu'ils s'y consacrent entièrement, afin qu'ils puissent non seulement donner des leçons, mais faire des publications, qui signalent l'école à l'attention du monde savant.

Le compte rendu de la Direction de l'Instruction publique est approuvé.

### Compte de l'Etat

Le Grand Conseil reprend la discussion du compte de l'Etat aux recettes du service extraordinaire. Rapporteur : M. Torche.

Les sections I et II (construction de ponts et contribution des communes aux constructions de routes) sont adoptées sans observation.

On passe aux dépenses du service extraordinaire. Même rapporteur.

Les sections I (construction de ponts), II (construction de routes cantonales), III (construction de routes communales), IV (endiguement de cours d'eau), V (construction de bâtiment), VI (navigation à vapeur), sont approuvées sans débat.

Quant à la section VII (dépenses diverses extraordinaires), elle est renvoyée, à la demande du rapporteur, après la discussion du compte de la Direction des finances.

Le Grand Conseil poursuit l'examen des comptes des diverses Directions.

### CHAPITRE II. DIRECTION DE LA JUSTICE

Rapporteur : M. Torche.

Section I. Personnel et frais généraux : 45,743 fr. 45 (51,900 fr. au budget).

M. Deschenaz, directeur de la Justice, rappelle qu'une commission de législation a été nommée. Elle reprendra ses travaux après la session. M. le Commissaire du gouvernement fait part de l'intention qu'a l'administration d'améliorer la situation des officiers d'état civil.

A une observation de M. Blanc, M. le Directeur de la Justice répond que les traitements des officiers d'état civil sont fixés par la loi. Si le Grand Conseil vote une augmentation, les communes doivent ipso facto supporter la moitié de la majoration. L'orateur ajoute qu'il serait juste, dans la fixation de l'avancement proposée, d'établir une différence entre les officiers d'état civil des grands centres et ceux des arrondissements ruraux.

La section I est adoptée.

Section II. Tribunal cantonal : 65,587 fr. 85 (66,700 fr. au budget). Adoptée.

Section III. Ministère public : 11,500 fr. (10,400 fr.). Adoptée.

Section IV. Tribunaux d'arrondissements : 47,710 fr. 30 (49,100 fr.). Adoptée.

Section V. Justices de paix : 38,020 fr. (38,450 fr.).

M. Torche, rapporteur, rend la Direction de la Justice attentive à la situation des suppléants des justices de paix, qui ne touchent aucun dédommagement pour leurs déplacements.

M. le Commissaire du gouvernement prend note de l'observation.

La section est adoptée.

Les sections suivantes du Département de la Justice et celles du Département des cultes, des communes et paroisses sont approuvées sans discussion. Les comptes de la Direction de la Justice sont ainsi liquidés.

### CHAPITRE IV. DIRECTION DE LA POLICE ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Rapporteur : M. Torche.

Section I. Personnel : 12,000 fr. (12,600 fr. au budget). Adoptée sans observation.

Section II. Gendarmerie : 238,985 fr. 85 (243,300 fr.). Adoptée.

Section III. Belle-Chasse : 36,327 fr. (43,000 francs). Adoptée.

Section IV. Prisons : 12,034 fr. (12,300 fr.). Adoptée.

Section V. Institut de Drogens : 22,000 fr. (22,000 fr.).

M. Perrier, directeur de la Police, spécifie que cette somme représente le subsides dont l'ins-titut a besoin pour vivre.

Adoptée.

Section VI. Frais généraux : 28,000 fr. (26,100 fr.). Adoptée.

Section VII. Santé publique : 39,643 fr. (38,100 fr.).

M. Comte rappelle qu'il est désirable de donner plus d'air au Laboratoire cantonal, dont les locaux sont insuffisants.

M. le Commissaire du gouvernement répond que la solution de ce problème dépend du déplacement de l'Institut agricole, dont il est question.

La section est adoptée et les comptes de la Direction de la Police sont approuvés.

### CHAPITRE VI. DIRECTION MILITAIRE

Rapporteur : M. Torche.

Section I. Personnel : 39,149 fr. 70 (40,180 fr. au budget). Adoptée sans observation.

Section II. Habillement, équipement et matériel : 328,091 fr. 65 (250,000 fr.). Ce surplus de dépenses est compensé par un excédent de recettes correspondant. Adoptée.

Section III. Frais généraux : 294,048 fr. (176,300 fr.).  
M. le Rapporteur constate que cette augmen-

**Le Service de l'Interne-ment de Leysin demande un médecin**  
 diplôme fédéral, de préférence militaire. S'adresser au Commandant de Place de l'Interne-ment, Leysin. 2706

**Bons manœuvres**  
 et ouvriers de four sont demandés tout de suite, par usine électromécanique située à proximité de Genève. Bon salaire. S'adresser à A. Ador, rue de Lyon, 63, Genève.

**On demande dans un bon hôtel de la Grèze une forte fille de cuisine**  
 ET  
**un homme**  
 sérieux pour les travaux de la campagne. Convient pour ménage sans enfant. Entrée immédiate. 2610  
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 903 B.

**On demande UNE JEUNE FILLE**  
 de 17-18 ans, pour aider dans le ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Traitement familial. — Adresser offres avec photographies de faces et photo-graph. à M<sup>me</sup> Gabler-Buecher, Papeterie, Hochdorf. 2707

**FILLE**  
 On demande à Bulle, dans un petit ménage, une fille sachant faire la cuisine. 2702  
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P 936 B.

**FOIN**  
 Avec autorisation officielle, la commune de Guin est acheteuse d'une grande quantité de foin. Les offres sont à adresser à E. Jendly-Zurkinden, à Guin. 2701-809

**A LOUER**  
 logements de 2 à 3 chambres et locaux divers pour bureaux, magasins, entrepôts et caves industrielles. S'adres. chez M. H. Hogg-Mons, Avenue du Midi, 17.  
 On serait acheteur de 2 grands LAURIERS ROSES  
 Offres sous P 2332 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**TROISIÈME Comptoir Vaudois d'Echantillons**  
 15 mai au 15 août 1918  
 Casino de Montbenon, LAUSANNE  
 ENTREE LIBRE

**Vente de bétail**  
 Le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, au Café des Anis, à Tatroz, samedi 15 mai, à 1 heure précise de l'après-midi, tout son bétail, savoir : 9 bœufs vaches laitières vélées et reportantes, dont 4 pouvant être attelées; 3 génisses de 18 mois dont 2 portantes, une d'une année; 1 tarillon d'une année; 1 veau à l'engrais, ainsi que 2 brebis avec agneaux. Favorables conditions de paiement.  
 L'exposant : Jean DEWARRAT, cafetier.

**A LOUER**  
 pour tout de suite pour séjour d'été une maison avec 2 appartements de 3 chambres, cuisine, jardin, lumière électrique, dans une situation agréable, à Planflany. 2649  
 Offres jusqu'au 15 mai à P. Fontana-Jungo, Alterswyl.

**En vente aux Librairies Saint-Paul**  
 Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38  
 FRIBOURG

Henri Le Floch, S. Sp. — Les Elites sociales et le sacerdoce Fr. 1.—  
 R. P. Frédéric-William Faber. — Le Créateur et la créature ou les Merveilles de l'amour divin » 3.50  
 A. de Poulpique, O. P. — L'objet intégral de l'apologétique » 4.80  
 P. Joseph Michel S. J. — La première communion des tout-petits préparée dans la famille » 3.—

**A LOUER**  
 aux Daillettes, appartement de 3 chambres, avec confort et grand jardin potager. Offres sous P 2537 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**GRAPHOLOGIE**  
 3 lignes d'écriture, date de naissance et signature suffisent pour obtenir portrait graphologique scientifique établi contre 2 fr. en timbres. 2539  
 André Salvatorer, Progrès 75, Chaux-de-Fonds.

**Volontaire**  
 Famille catholique du canton de Lucerne accepterait une jeune fille de 14 à 15 ans, en bonne santé, de bonne famille de la campagne. Conditions suivant entente par écrit. Traitement familial. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. 2686  
 S'ad. sous chiffre B 2415 A à Publicitas S. A., Lucerne.

**EMPLOYÉS D'HOTELS**  
 des 2 sexes et de toutes catégories sont demandés pour la saison, particulièrement en Savoie. Adresser offres avec certificats à l'Union-Helvétique, 6, rue Thalberg, Genève. 2681

**On demande UNE JEUNE FILLE**  
 brave et honnête pour aider à la cuisine et au café. On veut une personne de confiance et intelligente. 2687  
 S'adresser sous P 2820 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ouvriers tourbières**  
 sont demandés pour le canton de Vaud, bon salaire, logement gratuit. S'adresser à M. F. Frell-Grobety, rue de Thoun 43 a, Renne. 2688

**BONNE SOMMELIÈRE**  
 sérieuse est demandée tout de suite  
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P 627 B.  
 ON DEMANDE institutrice diplômée catholique, sachant l'anglais et la musique. 2619  
 Ecrire sous V 13603 X à Publicitas S. A., Genève.

**JEUNE FILLE**  
 au courant des travaux de bureau demandée occupation dans bureau ou administration de la place. S'adresser sous chiffre P 2802 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE une bonne servante**  
 de toute confiance pour aider au ménage et au jardin. Références exigées. Entrée 1<sup>er</sup> juin, si possible. S'adresser chez Lucien Pasquier, Bulle. 2683

**On demande à remettre en location un centre de la ville de Sion,**  
 un Café-Restaurant maison meuble, 20 chambres. Pour renseignements, s'adres. à Emile Rossier, agent d'affaires, à Sion. 2689

**CAFÉ**  
 A vendre à Payerne, à de bonnes conditions, l'un des meilleurs cafés de la ville, très bien situé. Beau chiffre d'affaires prouvé. — S'adresser Etude E. Forchet notaire à Payerne.

**ON DEMANDE**  
 pour tout de suite ou date prochaine à convenir  
**appartement**  
 bien éclairé, non meublé, de 3 à 4 pièces, 1<sup>er</sup> étage si possible, situé entre les Places et la Gare. 1844  
 Offres sous P 1890 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Asperges**  
 Extra 2 kg. 6 fr.; 5 kg. 11.50 fr. Vertes, 1<sup>re</sup> qual. 4.70 et 9 fr. franco. 2623  
 Emile Felley, Saxon.

**A LOUER**  
 pour le 25 juillet 1918, un appartement situé à Jolival, route Neuveville-Gare, de 2 chambres et cuisine, avec eau, lumière et dépendances. 2323  
 S'adresser à M. Félix Spielmann, Planché supérieure, 225, Fribourg.

Dimanches 12, 19, 26 mai et 2 juin de 2 1/2 h. à 8 heures du soir  
**A LA MAISON D'ÉCOLE D'ÉCUIVILLEN**  
 Représentations théâtrales

ORGANISÉES PAR LA Société de musique d'Écuivillens  
 PROGRAMME :  
 I. Les francs-tireurs de Belfort, drame militaire en 3 actes.  
 II. Le vétérinaire de ma belle-mère, bouffonnerie en 1 acte.  
 III. La Goutte de sang, drame chrétien en 1 acte.  
 PRIX-DES-PLACES :  
 Réservées, 2 fr.; Premières, 1 fr. 20; Deuxièmes, 50 cent.  
 Les enfants et les membres passifs payent demi-place  
 Partie du bénéfice affectée au fond de l'orgue

**LOCATION D'AUBERGE ET DE DOMAINE**  
 La commune de Valsterneus-en-Ogoz expose en location par voie d'enchères publiques, le lundi 20 mai 1918 :  
 1. A 1 h. après midi, son auberge communale avec dépendances, poids public, téléphone et un peu de terrain.  
 2. A 2 h. après midi, son domaine du Vernes, de la contenance de 26 poses environ, sans logement.  
 Les mises en location auront lieu dans une salle particulière de l'auberge.  
 Valsterneus-en-Ogoz, le 1<sup>er</sup> mai 1918. 2695-601  
 Secrétaire communal.

**Les enfants de BERNARD COMTE, marchand-tailleur**  
 communiquent à l'honorable public qu'ils continuent la maison de leur père sous la raison sociale :

**Les FILS de BERNARD COMTE Jung-England**  
 Par la bonne qualité de leurs étoffes et par un travail soigné, ils espèrent mériter la confiance qu'ils sollicitent. 2514-516

**GRAND CINÉMA CENTRAL**  
 CASINO-SIMPLON 3 MINUTES DE LA GARE

Samedi 11, Dimanche 12 et lundi 13 mai, à 8 1/2 heures  
 Dimanche, en matinée à 2 1/2 h.

**FÊTE-DIEU**  
 film documentaire

**LA VIE DE BOHÈME**  
 ciné-drame d'après le roman de Henri Murger

Prix ordinaires des places  
 Location chez M. FELDMANN, 5, rue de Romont

**Avis & recommandation**  
 Le maréchal soussigné a le public des environs de Pro-masens qu'il a repris la  
**FORGE**  
 audit lieu. Il se charge de tous les travaux de son métier. Réparation de tous outils et machines agricoles.  
 Diplômé en 1<sup>re</sup> classe comme forgeron et comme maréchal-ferrant militaire. 2698-604  
 Se recommande, Henri WERNER.

**FAUCHEUSES FANEUSES**  
 RATEAUX à cheval  
 PEIGNES à regain  
 Pièces de rechange pour toutes les machines  
 Faux Ballagues  
 Pierres à faux, fourches américaines

**E. WASSMER Fribourg**  
 à côté de Saint-Nicolas

**Livraisons de bétail pour l'armée**  
 Jeudi 16 mai, à 7 1/2 heures du matin, à Ueberstorf; à 9 heures, à Schmitzen; à 10 1/2 heures, à Guin; à midi, à Fribourg, et à 3 heures, à Courtépain.

**Chaussures économiques**  
 Si vous avez des habits démodés ou en partie usés, découpez-les et envoyez les morceaux à  
**L'ATELIER DE CHAUSSURES ÉCONOMIQUES, à Neyruz (Fribourg)**  
 où ils seront transformés en de jolies et solides pantoufles, plus ou moins montantes, selon désir. On utilise aussi l'étoffe pour semelles et doublure pour le dedans. Quantité d'étoffe indispensable : multiplier le numéro de chaussure par 12. Exemple : N° 40 = 480 grammes, etc. — Se font dans toutes les grandes villes. Travail consciencieux. Plus de 4000 paires depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1917. Nombreuses lettres de remerciements. On n'utilise pas le cuir et on ne fabrique pas pour la vente. Prix 1 fr. à 1 fr. 70, suivant grandeur. Indiquer le numéro de chaussure.  
 Sur demande se font avec talons, supplément 30 cent. Epaisseur des semelles, 1 cm. 2700  
 Se recommande, P. MENOUD.  
 Prière d'envoyer de la marchandise propre.

**Le succès croissant**  
 obtenu partout par le Thé Béguin, n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant acquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées, afin que chacun exige le véritable  
**Thé Béguin**  
 qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales faites sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une  
**efficacité absolue**  
 dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié, telles que eczéma, démangeaisons, dartres, eczéma, vertiges, piétes, varicelles, etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée. 2456  
 Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 1 fr. 50, jamais au détail, dans toutes les pharmacies.  
 Dépôt à Fribourg : Bourg-knecht & Gottraw, Lapp.

**Belle chevelure**  
 Plus de pellicules. Plus de chute. Plus de calvitie. Grd. flac. Fr. 4.50 Petit : 2.50 C. rembours. Disc. Engadina, 2, Lugano (Suisse).

**VIENNENT D'ARRIVER :**  
 Nouveau Mois de Marie ou l'Immaculée Conception, considérée dans ses rapports avec la vie de la Très Sainte Vierge, par S. Em. le cardinal Gennari. Fr. 0.70  
 Les Merveilles de Massabielle à Lourdes. Apparitions, Miracles, Pèlerinages, par l'abbé Pruvost, aumônier. Fr. 0.70  
 EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL Fribourg

**MENAGERES**  
 qui avez l'intention de réta vos matelas, sommiers, etc., etc., renvoyez pas à plus tard, mais profitez des premiers beaux jours de l'été. Cela vous coûtera moins cher, car, plus vous attendez, plus les bonnes matières deviennent rares et chères.  
 Adressez-vous à Paul Leibzig, tapissier, boulevard de Pérolles, Téléphone 5.58

**GALERIES J.-L. REICHLIN**  
 4, rue du Lion d'Or, Lausanne  
**TABLEAUX GRAVURES ANCIENNES**  
 Achat et Vente

**ON DEMANDE A LOUER**  
 trois pièces pour bureau situées de préférence Grand'rue, rue des Alpes, rue de Romont, rue St-Pierre.  
 Adres. avec prix de location sous P 2851 F Publicitas, Fribourg

**Teston**  
 Cubes de bouillon  
 Condiment Arome  
 Sel de céleri  
 Cacao aux Céréales  
 Mélanges d'Épices  
 Rosmarie

Les épices alimentaires et Teston Wenger & Hug S.A. & COLOGNE

**ALIMENTATION**  
 à bon marché. Guide du D<sup>r</sup> J. B. Cathomas. Prix : 90 cent., et Escalif de recettes culinaires, prix 40 cent. Dans les librairies et à l'Imprimerie Gutenberg, Genève

**Sennruti**  
 à Degersheim. Grand établissement naturiste, le mieux situé et le mieux installé de la Suisse. Vastes parcs boisés pour bains d'air, bains de soleil, hydrothérapie, etc. Ravissant contre alpestr. (Alt. 900 m.) Demandez prospectus illustrés français. D<sup>r</sup> de Sengerer (précédemment établi à Genève). 2356

**VINS - CIDRE**  
 d'Italie, rouge, 1<sup>er</sup> choix  
 Cidre du pays, extra, encore à bas prix  
 On prête les fûts  
 S'adresser tout de suite à la maison 2424  
**Maurice GUGGENHEIM, Morges**

**DOMAINE A VENDRE**  
 à 1 heure de Fribourg et à proximité de la route cantonale Fribourg-La Roche. Contenance : 16 poses d'excellent terrain avec un bon nombre d'arbres fruitiers de rapport. Bâtiment en parfait état, 6 chambres, four et eau à la cuisine, vaste grange, 2 étables, porcherie, etc.  
 Pour tous renseignements, s'adresser à M. L. Chappuis, contrôleur des routes, à Fribourg. 2607

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre catalogue. La qualité égale, toujours meilleur marché

**Chaussures Modernes S. A.**  
 J. Marty, gérant  
 FRIBOURG

**MONTE-FOIN**  
 avec frein automatique, brevet N° 73840  
 Le soussigné avertit les agriculteurs qu'il se charge d'installer des monte-foin. Son système de frein perfectionné, brevet N° 73840, lui permet d'offrir une installation garantie, d'un fonctionnement supérieur et d'un prix très avantageux.  
 Se recommande, P 1599 F 1642-385  
 N. MAURON, constructeur, Romont (Fribourg).

**BANQUE A. MARTIN & Co**  
 S.A. 13, bd G. - Favon S.A. GENEVE  
 - Maison fondée en 1871 -  
 Achat, vente Valeurs à lots et contrôle de la Bourse et Change exécution soignée  
 Demandez prospectus et dernier numéro paru de la QUINZAINE FINANCIERE  
 Calendrier des valeurs à lots, 1917-20, à Fr. 1.—  
 Monsieur sérieux demande belle chambre an soleil, avec un bon pensionnat, dans famille distinguée, de préférence chez professeur. Offres poste restante sous chiffre St. G. 2699

**Cheval de selle**  
 est demandé pour tout de suite par officier d'artillerie (taille m., 1.85, poids 95 kg.). Offres à M. K. poste restante Loveresse Jara bernois.